

ACTUALITÉS

Ecole

Page 5



TRAVAUX

Voirie

Page 9

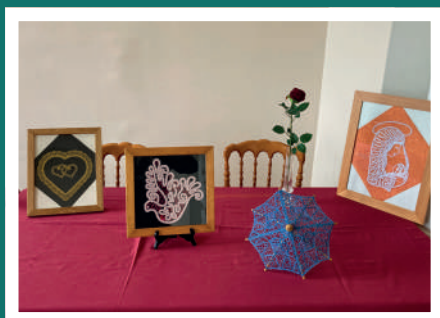


URBANISME

PLU

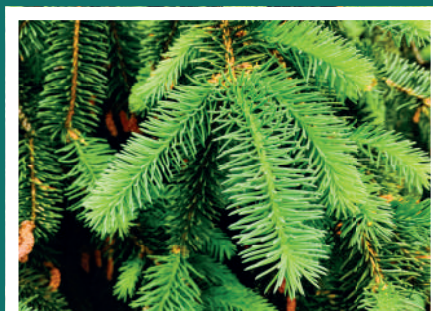
Page 10

SOMMAIRE



MAIRIE

page 4



ENVIRONNEMENT

page 10



DOROTHY

page 11

3 ÉDITORIAL

4 ACTUALITÉS

7 DOSSIER

9 TRAVAUX

10 URBANISME

11 HISTOIRE

Le Feuilleton n° 16 – Magazine trimestriel d'information municipale de Boisemont

Directeur de la publication : Stéphanie Chorin-Savill, Maire de Boisemont

Comité de rédaction constitué de : Stéphanie Chorin - Savill, Guy Atsé, Marta Beilin, François Briandet, Martine Hieyte, Albana Wanner

Conception et mise en page : Christophe Brosy - www.christophebrosy.com

Crédits photos : Mairie de Boisemont - Christophe Brosy - Denis MOREAU (Pixabay) - Samiha Antara (Pexels) - Impression : RPS imprimerie - 5, rue des entrepreneurs 95210 Saint-Gratien

Tirage : 400 exemplaires



Chères Boisemontaises,
chers Boisemontais,

Comme je l'ai souvent exprimé, **assurer la fonction d'élu n'est pas une chose aisée.** C'est la raison pour laquelle je remercie souvent mes collègues de l'énergie et du temps qu'ils accordent pour la vie de leur village.

L'engagement à être élu est un acte fort, face aux défis croissants auxquels sont confrontés les acteurs de la vie publique. **Les élus locaux accomplissent un travail certes exigeant, parfois éprouvant, mais dont le résultat est hautement gratifiant quand un projet aboutit.** Le rôle d'élu impose de prendre avec responsabilité la meilleure décision pour le collectif et non pour soi. Ce temps consacré à la communauté permet de vivre une aventure hors du commun. **Aujourd'hui plus que jamais, l'engagement pour la collectivité nécessite de la pugnacité, et un profond sens du service public.**

Résilience et conviction de servir l'intérêt général sont précieux pour dépasser certains moments.

C'est une position qui expose à des critiques plus ou moins justifiées, plus ou moins honnêtes. Des attaques auxquelles il a été fait le choix de ne pas répondre publiquement pour épargner les habitants de querelles interminables et stériles. **A cela il a été préféré de rester concentrés sur notre action.** Travailler ensemble avec des personnes d'horizons différents, c'est **faire converger les idées pour servir un projet commun**, s'adapter aux aléas du quotidien, prendre des décisions et les assumer. **Cela donne à vivre une expérience humaine intense.**

A l'image de communes de plus en plus nombreuses, la composition de **notre conseil municipal a évolué au fil de ces 4 dernières années**, avec le départ de plusieurs de ses membres pour des raisons propres à chacun(e), au regard de parcours de vie, de choix personnels. **Quand cela altère la représentativité de la population il est logique, et la loi le prévoit, que le renouvellement soit de mise.** C'est notre cas à Boisemont car **le nombre de conseillers est en dessous de celui requis par les textes** pour que le conseil municipal exerce de façon optimale son action.

En ce début d'année 2025, notre commune de Boisemont s'apprêtera donc à vivre un moment essentiel pour la vie démocratique locale. **Le tiers des membres de notre conseil municipal élu en 2020 n'étant plus en fonction, des élections partielles complémentaires seront organisées les 26 janvier et 2 février 2025.** Ces élections permettront de renouveler une partie de l'équipe municipale pour mener des projets utiles aux habitants et témoigner d'un engagement nouveau auprès de vous tous.

Le dossier de ce Feuillelet vous présentera les modalités de fonctionnement de ces élections qui ont pour objectif de pourvoir les postes de conseillers municipaux vacants à ce jour.

Ces élections seront l'occasion pour notre communauté de renouveler son équipe et de renforcer son engagement pour Boisemont.

Je vous encourage toutes et tous à participer pleinement à ce moment de démocratie locale, en vous informant et en faisant entendre votre voix pour soutenir l'avenir de notre commune.

Stéphanie Chorin-Savill
Maire de Boisemont

“
En ce début
d'année 2025,
notre commune
de Boisemont
s'apprêtera donc
à vivre un moment
essentiel pour la
vie démocratique
locale.”

Mairie

Retour sur les Journées Européennes du Patrimoine

Comme l'année dernière, **Boisemont a ouvert son patrimoine le dimanche 22 septembre dans le cadre des JEPs 2024**. Une trentaine de personnes ont profité des deux visites contées animées par Madame Martinez, guide-conférencière de l'Office du Tourisme dont l'érudition a impressionnée les visiteurs.



La présentation au château des réalisations de l'association des Copines Dentelières de Cergy a également connu un beau succès, deux personnes ayant pu participer à l'atelier d'initiation à la confection de dentelle aux fuseaux. Si la création de dentelles vous intéresse, **l'association propose des cours les samedis après-midi**, annoncées dans la rubrique agenda de leur site : <https://www.lescopinesdentelieres.com/>

Animations senior de fin d'année



Le traditionnel repas des séniors a eu lieu le 1er décembre au restaurant du théâtre Saint-Vincent de Jouy-le-Moutier. Après un sympathique repas, **l'orchestre DUALITY a fait danser les convives** jusqu'en fin d'après-midi. Tous se sont quittés joyeux d'avoir passé un bon moment dans la convivialité et la bonne humeur.

Pour les personnes qui ne pouvaient ou ne désiraient pas participer au repas, **les membres du CCAS ont distribué le samedi 7 décembre, des colis gourmands**. Les personnes absentes le jour de la distribution peuvent retirer leur colis à la mairie aux heures d'ouverture.



Autre tradition, **le partage de la galette des rois par nos seniors, qui aura lieu le vendredi 10 janvier 2025 à 15 heures au château**. Inscription jusqu'au 6 janvier.

Enfin, **l'espace senior vous accueille au château tous les jeudis après-midi à partir de 14h30** pour partager un bon moment autour d'un café.

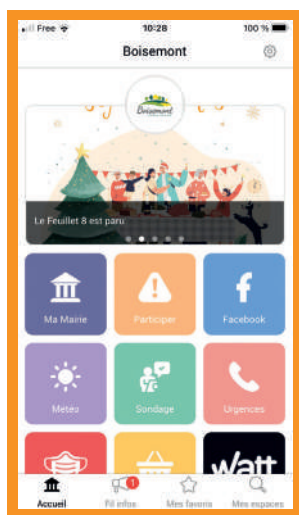
Si **vous venez d'avoir 65 ans** et que vous désirez être informé des activités seniors organisées par le CCAS, merci de vous signaler en mairie.

Etre informé de l'actualité du village

Outre le présent magazine distribué en boîte aux lettres tous les trimestres, la commune met à votre disposition son site Web: www.ville-boisemont.fr, **n'hésitez pas à le consulter régulièrement**.

Pour une information plus instantanée, **l'application sur mobile CityAll vous permet d'être notifié et de consulter les dernières actualités du village**. Enfin sur notre page **Facebook : ville de Boisemont**, vous retrouverez toutes les informations sur le village, qui peuvent aussi intéresser les habitants de l'agglomération.

Une réflexion pour étendre **notre présence sur Instagram et TikTok est en cours**, à suivre !



Ecole

Les dernières nouvelles

L'école est le lieu où l'on acquiert les savoirs fondamentaux, mais aussi où l'on découvre les autres et on apprend à vivre ensemble, à découvrir de nouvelles saveurs ou de nouvelles émotions artistiques. C'est ce à quoi s'attache l'école de Boisemont.

Pour le vivre ensemble, cela commence par **la création d'un conseil des enfants où chaque classe désigne deux délégués qui lors d'une réunion de classe vont recueillir les désirs ou besoin de chacun sur la vie à l'école**. Ils vont ensuite remonter tout cela à Madame la directrice lors d'un conseil des délégués dont le premier a eu lieu le 2 décembre. Les demandes sont variées, mais on peut citer le besoin d'un meilleur partage de la cour entre les sportifs, fans de foot et les autres par exemple.

La semaine du goût

Pour ce qui est de la découverte de nouvelles saveurs, **la semaine du goût du 14 au 18 octobre a été l'occasion de goûter la cuisine des différentes régions ou pays**, confectionnée par les parents avec passion pour faire découvrir leurs cultures culinaires respectives aux enfants.



Ecole et cinéma

L'école participe au dispositif "Ecole et Cinéma" proposé par l'éducation nationale afin de faire découvrir en salle des films de qualité aux enfants et à leurs enseignants.

Trois séances sont programmées sur l'année, la première séance a eu lieu le 14 novembre au cinéma Antarès de Vauréal où a été projeté : **Le mécano de la "General" (1926)** de et avec Buster Keaton, considéré comme l'un des meilleurs films de l'histoire.

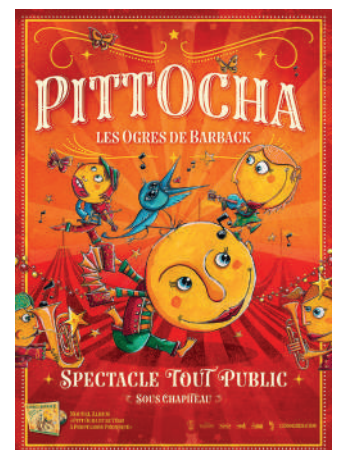
Le 15 novembre, les plus jeunes ont pu visionner : **123Léon, un film d'animation** constitué de quatre aventures aux techniques diverses : marionnettes animées image par image ou dessin animé plus classique.

Spectacle

Dernier événement d'importance, la participation, dans **le cadre du spectacle PITT OCHAT** animé par le groupe **Les Orgues de Barback**, à la création d'une ou deux chansons. Des membres du groupe viendront animer au cours de l'année **5 ateliers créatifs** dans le but, avec **cinq autres écoles de l'agglomération**, de créer un CD de chansons pour un spectacle musical qui sera donné durant le festival Cergy Soit au mois de septembre 2025.

Piscine de Vauréal

Enfin, pour permettre à tous d'apprendre à nager, les séances hebdomadaires de natation à **la piscine de Vauréal ont repris le 28 novembre et auront lieu jusqu'au 20 mars**.



N'oublions pas non plus **les traditionnelles fêtes de Noël, le 17 décembre**, la distribution de friandises aux plus petits par le père Noël, **le 20 décembre** et le loto de l'école, **le 7 février 2025**.

Comité des Fêtes

Retour sur la brocante



En raison de la difficulté de mobiliser les bénévoles la veille de la rentrée scolaire, **la brocante cette année, s'est déroulée le second dimanche de septembre**, mais cela n'a pas empêché le fait que **tous les emplacements disponibles aient été réservés**. Et la manifestation s'est déroulée sous un ciel un peu gris, mais sans pluie, à la satisfaction de tous.

La brocante devrait revenir **l'année prochaine le 1er dimanche de septembre, soit le 7**.

La nouvelle équipe à la tête du comité a eu également à cœur de **définir un programme complet d'activités pour**

la saison 2024-2025, consultable sur le site de la commune : <https://ville-boisemont.fr/la-vie-boisemont/culture-sport-et-loisirs/le-comite-des-fetes-presente-son-programme-pour-la-saison-2024-2025>

A vos agendas !



Centre équestre

Jumping de Boisemont

Après une rentrée animée par le lancement des différentes activités (cours, inscriptions des membres et des élèves, ...), l'Épinette rentre dans la période hivernale, un peu plus calme. Mais les compétitions de printemps sont déjà dans les esprits avec **les préparatifs de l'événement majeur qu'est le Jumping de Boisemont**.

Ce concours de saut d'obstacle (CSO) est un événement régional d'importance, **étape du Grand Régional 2025** organisé par le Comité Régional d'Équitation d'Île de France, **il se déroulera sur 3 jours : les 19, 20 et 21 avril 2025**.

Une présentation détaillée de cet événement qui fait rayonner l'Épinette de Boisemont, mais aussi le village, sera à retrouver dans **le prochain numéro du Feuille**.

Elections partielles complémentaires : comment ça marche ?



Dans les petites communes, comme Boisemont, les élections locales sont des moments clés de la vie citoyenne. À la suite de la démission du tiers des membres du conseil municipal, il devient nécessaire d'organiser des élections partielles complémentaires pour remplacer les conseillers manquants. Ce dossier explique le déroulé de ces élections et les particularités du scrutin pour une commune de moins de 1 000 habitants.

Pourquoi des élections partielles complémentaires ?



Dans une commune, lorsque le tiers des conseillers municipaux n'est plus en fonction, des élections partielles complémentaires doivent être organisées. Ces élections ont pour objectif

de compléter le conseil municipal en place et d'**assurer le bon fonctionnement des instances décisionnelles de la commune.**

Les élections partielles complémentaires permettent donc de remplacer uniquement les sièges vacants, sans remettre en cause les mandats des autres conseillers en exercice ni du maire. **Vous êtes donc appelés à élire 6 conseillers municipaux.**

Les principes du scrutin dans les communes de moins de 1000 habitants

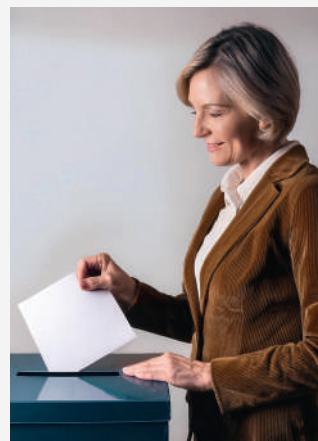
A Boisemont, les règles électorales suivantes s'appliquent :

Scrutin majoritaire plurinominal à deux tours

Les candidats peuvent présenter une candidature isolée ou groupée. En cas de candidatures groupées, un même bulletin de vote comprend les noms de plusieurs candidats. Les électeurs ont la possibilité de rayer des noms (c'est le panachage). Dans tous les cas, les suffrages sont comptabilisés individuellement.

Majorité absolue au premier tour

Pour être élu dès le premier tour, un candidat doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 %), ainsi qu'un nombre de votes égal au moins au quart des électeurs inscrits. Si tous les sièges vacants ne sont pas pourvus au premier tour, un second tour est organisé.



Seuls les candidats présents au premier tour peuvent se présenter au second tour, sauf si le nombre de candidats au premier tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir.

Second Tour à la majorité relative

Lors du second tour, la majorité relative suffit pour être élu. Cela signifie que les candidats ayant obtenu le plus de voix sont élus, jusqu'à ce que tous les sièges vacants soient remplis.

Déroulé pratique des élections

1. Dépôt des Candidatures



Les candidats doivent déclarer leur candidature en préfecture, du 6 au 9 janvier 2025. Les candidats peuvent être affiliés à un parti ou se présenter en tant qu'indépendants.

2. Le premier tour

Le premier tour se tiendra le 26 janvier 2025. Les électeurs et électrices boisemontais(es) se rendront aux urnes et pourront voter pour autant de candidats qu'il y a de sièges à pourvoir. Il est possible de rayer un ou des noms, d'en ajouter. Les résultats du premier tour seront affichés en mairie et publiés dans les jours qui suivent.

3. Le second tour

Il aura lieu le 2 février 2025, si tous les sièges ne sont pas pourvus au premier tour. Les candidats peuvent, s'ils le souhaitent, se retirer entre les deux tours. Au second tour, les sièges sont attribués aux candidats ayant obtenu le plus de voix.

Les enjeux de cette élection pour Boisemont

Le conseil municipal est au cœur de la vie et de la gestion de notre commune. Ces élections sont cruciales pour compléter l'équipe municipale et pour garantir la continuité et la qualité des services rendus aux habitants. Participer à ces élections, que

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Municipales : scrutin dans les communes de moins de 1000 habitants

Candidature individuelle ou groupée
Panachage autorisé (possibilité d'ajouter ou de rayer des noms de candidats)
Suffrages comptabilisés par candidat (même si la candidature est groupée)

1^{er} TOUR
Les candidats élus ont : la majorité absolue des suffrages exprimés ET au moins un quart des voix des électeurs inscrits

2nd TOUR
(pour les sièges restant à pourvoir)
Les candidats élus ont obtenu le plus grand nombre de voix (majorité relative)

Exemple dans une commune de 400 habitants (élection de 11 conseillers municipaux)

4 candidats obtenient plus de 50 % des suffrages (représentant 25 % des électeurs inscrits). Ils sont élus au 1^{er} tour.

7 candidats sont élus au 2nd tour, à la majorité relative.

Direction de l'information légale et administrative
vie-publique.fr | 2020

ce soit en tant que candidat ou électeur, est donc un acte fort de citoyenneté et de soutien à l'échelle locale.

Les droits et devoirs des électeurs

Tous les habitants de Boisemont inscrits sur les listes électorales peuvent voter lors de ces élections partielles. Pour cela, il est important de vérifier son inscription sur les listes électorales de la commune. Il est possible de s'inscrire jusqu'au 20 décembre 2024, en mairie ou via internet. Le bureau de vote situé dans l'école sera ouvert de 8h à 18h pour permettre à chacun de participer.

En conclusion

Ces élections partielles complémentaires permettront d'assurer le bon fonctionnement de l'instance représentative qu'est le conseil municipal et offriront l'opportunité pour la commune de Boisemont de renforcer son équipe municipale. En votant, chaque habitant participe activement à la vie de la commune et contribue au dynamisme local.

Les horaires et le lieu de l'élection, ainsi que les arrêtés préfectoraux en établissant les conditions sont accessibles ici : <https://ville-boisemont.fr/agenda/election-municipale-partielle-complementaire>

City Stade

Le **City stade, ou stade urbain multisports de son nom complet, a enfin été installé** et mis à la disposition de nos jeunes à temps pour **les vacances de la Toussaint**.

Le stade est complété par une table de ping-pong et sur les côtés par **deux pistes d'athlétisme**, de quoi créer de nouvelles vocations de champions.

Le sable permettant de stabiliser le sol synthétique est encore très présent, mais il sera rapidement invisible au fur et à mesure de l'utilisation de l'équipement



Voirie



Le mois d'octobre a vu la réalisation de différents travaux de voirie.

Remplacement par une barrière métallique de la barrière en bois de la rue de la ferme totalement détruite par un acte d'incivilité. Le but est de limiter la circulation motorisée rue de la Ferme et en particulier les rodéos et autres courses sauvages.

Suite à une concertation avec les riverains, création d'un plateau surélevé à l'entrée du village par le Département du Val d'Oise sur la RD922 (rue de Meulan). L'idée est de renforcer les dispositifs permettant de casser la vitesse à l'entrée du village.

Mise en Double Sens Cyclable de la partie en sens unique de la Grande rue.

Une signalétique a été mise en place pour indiquer que les vélos sont autorisés à prendre la Grande rue dans les deux sens. Le carrefour avec la rue de Vauréal a également été modifié pour faciliter le transit des vélos vers Vauréal.

Cet aménagement est entièrement financé et réalisé par la Communauté d'Agglomération. Il s'inscrit dans la mise en œuvre du Schéma Directeur Cyclable d'Agglomération adopté le 12 avril 2022.



Distributeurs de sacs de collecte des déjections canines

Deux distributeurs de sacs à crottes et leurs poubelles ont été installés fin octobre. L'un se trouve rue de la Ferme à proximité de l'aire de jeux et le second devant l'entrée du parc paysager. **Deux lieux où les familles aspirent à voir s'épanouir leurs enfants sans avoir à craindre de marcher dans une crotte.** Pour rappel, l'article 13 du règlement du parc paysager indique : **"Il est également interdit de laisser les animaux déposer leurs déjections dans le parc."**

Il est donc demandé aux propriétaires d'animaux de faire preuve de civisme et de **ramasser les gros besoins de leur compagnon à quatre pattes.**

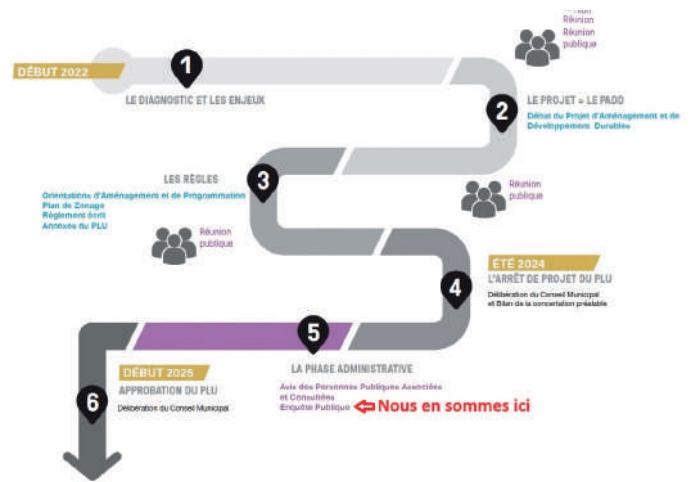


PLU

La révision du PLU du village entre dans sa phase finale. Le projet arrêté ainsi que le bilan de la concertation préalable du public sont disponibles sur le site de la commune : <https://ville-boisemont.fr/la-vie-boisemont/urbanisme/revision-du-plu-le-projet-de-revision-arrete-au-4-juillet-2024>

Ils seront soumis à enquête publique du 4 février au 8 mars 2025 en Mairie. Le but de la consultation est de recueillir l'avis du public sur le projet de Plan Local d'Urbanisme révisé. Pour cela, **le commissaire enquêteur, Monsieur Etienne Léger, accueillera le public lors de 5 permanences.**

Un cahier de consultation sera également mis à la disposition du public durant toute la durée de l'enquête. Après la fin de l'enquête, le commissaire enquêteur fournira un rapport synthétisant les avis collectés. Le PLU sera alors amendé **en fonction de ces remarques et la version finale pourra être adoptée par le Conseil Municipal**, ce qui la rendra applicable et



opposable aux tiers.

Un flash-info détaillant les modalités de la consultation **sera distribué courant janvier 2025.**

Permanence ABF

Après une session le 26 novembre dernier, **l'architecte des bâtiments de France tiendra sa prochaine permanence le mercredi 29 janvier 2025.** Si vous avez un projet de travaux ou de construction,

n'hésitez pas à vous inscrire en Mairie pour avoir l'avis de l'ABF et éviter des déconvenues ou des retards dans le traitement de votre demande d'autorisation d'urbanisme.

ENVIRONNEMENT

Collecte des déchets verts

Pour rappel, la collecte des déchets verts n'a lieu que **le premier vendredi du mois en décembre et février.**

La collecte réservée aux Sapins de Noël aura bien lieu **tous les vendredis en janvier**, uniquement pour les sapins restés naturels (pas de décoration, pas de flocage).



Dorothy in Boisemont

C'est l'histoire d'une américaine présente pendant 37 ans à Boisemont et qui a eu un tel attachement pour le village qu'elle a demandé qu'une partie de ses cendres y repose.

Dorothy Douglas Robinson naît le 30 juin 1917 à Manchester (MT) dans une famille active en politique et dans le journalisme. **Elle se marie en 1938 avec Randolph Appleton («Randy») Kidder**, une jeune recrue du "Foreign Office", le ministère des affaires étrangères américain. **Ils partent sur le champ pour le consulat de Montréal.**

S'en suivront des affectations en Australie, pendant la seconde guerre mondiale, **puis au Brésil** à partir de 1944, à Belém puis Rio de Janeiro. **Ce sera ensuite le Vietnam en 53-54** durant la guerre d'Indochine, puis **Paris à partir de 1955.**

Son mari est nommé ambassadeur au Cambodge en 1964, mais le gouvernement cambodgien refuse ses accréditations, les relations entre le Cambodge et les Etats-Unis étant quasiment rompues depuis 1963, **il ne prendra donc jamais son poste.** Il quitte le "Foreign Office" en 1968. Le couple vit alors principalement en France avec des aller-retours fréquents dans leur maison de Washington.

Durant ces années Dorothy a une vie mondaine active qu'elle raconte avec humour dans une interview réalisée en 1988. On y apprend ainsi qu'elle a assisté à un exorcisme au Brésil dans les années 50, ou qu'elle a organisé une somptueuse fête lors de son arrivée à Paris, mais à son grand étonnement, tous les Français ont disparu au fur et à mesure que la soirée avançait : **c'était le jour du putsch d'Alger de mai 1958**, et les invités avaient plus urgent à faire que de faire la fête. Cependant, **cette interview ne donne aucune information sur son arrivée à Boisemont.** On peut cependant penser



qu'elle a été séduite par une discrète propriété du Bout d'en Haut dont le bâtiment principal date de 1715 et surtout par ses jardins, offrant de belles opportunités pour cette passionnée des plantes et fleurs. **Le village à l'orée des années 60 ne comptait alors que 298 habitants** et avait gardé son charme rural fait de jardins et vergers entre le Bout d'en Bas et le Bout d'en Haut.

Si elle est reconnue comme une bienfaitrice aux Etats-Unis où elle a entre autres créé le "Hopeful Fund" d'aide aux sans-abris de Washington DC, elle le fut aussi pour Boisemont où **elle contribua à la restauration de l'horloge et du clocher de l'église**, mais

aussi à la création de **la nouvelle cloche de l'église "Dorothy Madelaine", inaugurée en sa présence le 11 juin 1994.** Le couple se retire alors dans sa maison de Washington où **Dorothy s'éteindra des suites d'un cancer, le 18 septembre 1995.**

C'est lors d'une émouvante cérémonie tenue le 9 décembre 1995 dans l'église de Boisemont que ses amis et tous les Boisemontais lui ont rendu un dernier hommage.

Une urne contenant une partie de ses cendres a alors été scellée dans le mur au fond du jardin de la mairie. C'est avec humilité que nous saluons la mémoire de cette grande dame qui a contribué à la sauvegarde de notre patrimoine et peut être au rayonnement de Boisemont.



Infos mairie

La mairie de Boisemont vous accueille les :
Mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mercredi de 14h à 17h
Samedi de 9h à 12h



01 34 42 34 98



mairie@ville-boisemont.fr



www.ville-boisemont.fr



[@villedeboisemont](https://www.facebook.com/villedeboisemont)

CityAll : [boisemont](#)

NUMÉROS UTILES



En cas de fuite de gaz, contacter GRDF
 Urgence sécurité gaz au **08 00 47 33 33**



En cas de problème d'alimentation électrique (coupure) contacter le numéro d'Urgence Enedis au **09 72 67 50 95**



En cas de problème d'alimentation en eau (réseau), contacter le numéro d'urgence Cyo au **09 69 36 86 67**



Un problème d'éclairage public, contacter directement Cylumine au **08 05 20 00 69**



En cas de problème d'évacuation des eaux usées (réseau), contactez le numéro d'urgence du SIARP au **06 08 04 85 44**

Pour toutes les autres questions concernant l'agglomération de Cergy-Pontoise (déchets, voirie, ...) , utiliser le numéro **DIRECT'AGGLO : 01 34 41 90 00** du lundi au vendredi de 9h à 17h (16h le vendredi)
 Vous pouvez aussi consulter la page : <https://www.cergypontoise.fr/directagblo/#/> pour accéder aux autres moyens de contact.